

Commune de Caro
Forêt Communale

Fiche d'inscription pour la réalisation de bois de chauffage par cession.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse de courriel @ :

Nombre de stères envisagés (12 stères maximum) :

Date limite des inscriptions : vendredi 30 août 2019

Cette fiche est à retourner au plus tard à cette date à l'adresse suivante :

Mairie de Caro
Bourg
56140 Caro

Toutes les informations demandées doivent être fournies.

Le nombre de stères n'est pas garanti, et se réalise selon la ressource disponible.

En cas de nombre d'inscriptions supérieur à la ressource, des inscriptions ne se verront pas attribuer de lot de bois (attribution par tirage au sort).

Cette fiche est nominative. Il n'y a qu'une seule inscription par saison, et un seul nom par fiche.

Chacun porte la responsabilité de son lot de bois, par terre de coupe et arbres à couper.

Organisation :

- **Inscription à la limite de fin août de l'année n**
- **Attribution des lots numérotés en octobre de l'année n, signature des documents réglementaires**
- **Coupe et enstérage du bois terminés à la limite du 15 mars de l'année n + 1, cubage, puis facturation, et paiement à la trésorerie publique**
- **Enlèvement du bois à la limite de fin août de l'année n + 1**